

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

Excusées : Stéphanie MONTEGUT, Marie-Pierre EXTRAT. Représentée : Doris RAZAFIMAHEFA

► **APPROBATION DU PV DU CM DU 28/10 : validé à l'unanimité** : Dans le prochain bulletin proposition au vote des gens pour le nom des habitants de Cherier, réponse avant le 15 janvier, mail, boîte aux lettres...

► **PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT** : Le projet rectificatif de la loi de finances 2023 a supprimé cette obligation, donc pas de délibération à ce sujet ce mois-ci.

► **DÉLIBÉRATION RETRAITE CENTRE DE GESTION (CDG)** : Convention pour la préparation des dossiers de retraite des agents communaux par le CDG, favorable à l'unanimité.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Travaux de voirie - choix des devis retenus** : Maisonchat pour 10 557.25 € (mais actualisations des tarifs tous les mois), 480 ml à réajuster en mars-avril pour voir ce que les cantonniers peuvent faire. 2^{ème} devis : Les Ardillats (du chemin de Maucet jusqu'au-dessous de la bergerie à Pascal Pras), 1 300 ml pour 32 804.31 €. Enveloppe 2023 de 33 293 €. Inscription des deux devis. On verra si ça passe sur l'enveloppe supplémentaire, sinon on diminuera le linéaire de la route des Ardillats car celle de Maisonchat est vraiment en très mauvais état.

- **Cérémonie des nouveaux habitants du dimanche 27 novembre** : Points sur les invités et les élus présents, Le Mas des Basco offrira des fromages pour l'apéro. Une plaque "salle Jean Brunelin" sera apposée sur la salle des fêtes à cette occasion.

- **Bibliothèque** : La réorganisation de la bibliothèque se poursuit : désherbage des livres, beaucoup de nouveaux livres ont été empruntés à la bibliothèque départementale. La bibliothèque s'est rapprochée des autres bibliothèques du territoire : projets classes CM prix littéraire, fête du livre jeunesse thème "liberté". Mais également "Grandir en Pays d'Urfé" : projet de livre sur l'enfance en temps de guerre et sur l'enfance et l'école dans nos campagnes autrefois.

- **Ecole** : Le retour à l'école à 13h20 ce fera désormais au portail de la cour. Beaucoup trop d'absences non justifiées (au bout de la 4ème absence, possibilité d'amende de 1 600 €).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 16 DECEMBRE 2022

Excusés : Marie-Pierre EXTRAT, Doris RAZAFIMAHEFA, Jean-Luc SOLLALLIER, Colette CHENEVIER, Christine PION, Patrice SANUDO

Représentée : Stéphanie MONTEGUT par Arnaud BLETTERY

► **APPROBATION DU PV DU CM DU 25/11 : validé à l'unanimité**

► **PARTAGE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'URFÉ (CCPU)** : Considérant les investissements engagés par la CCPU en matière de voirie et pour le déploiement du réseau de la fibre optique, il est proposé de reverser 3% du produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la CCPU à partir du 1er janvier 2023. Ce reversement n'est plus obligatoire, cependant le conseil municipal se prononce favorable à l'unanimité pour ce reversement.

► **DEMANDES SUBVENTIONS DÉPARTEMENT**

- **Parcs de jeux** : Comme évoqué lors des précédents conseils municipaux, la commune dépose une demande de subvention sur l'enveloppe territorialisée du département à hauteur de 10 000 € pour la rénovation, la sécurisation et la création de parcs de jeux sur la commune. Le montant total des travaux est chiffré à 30 146.17 € HT. Le projet actuel comprend :

* parc de jeux du bourg des Moulins : remplacement du toboggan-balançoire par une structure de jeu neuve à destination des 4-12 ans, conservation du tourniquet, déménagement du tipi en bois dans la cour de garderie, acquisition de nouveaux jeux : jeux à ressorts, structure pour les plus petits, balançoire type nid et structure de grimpe/cordage, ajout de bancs et d'une table de pique-nique enfants. Les portillons du parc seront également sécurisés.

* cour de la garderie : tipi du parc de jeux + nouvelle structure en bois type "camion de pompiers"

* city-stade : table de ping-pong d'extérieur

* Vieux Bourg : création d'un petit parc de jeux en dessous du nouveau terrain de pétanque sur le parking du bourg. Création d'un espace fermé avec barrières et portillon, balançoire, petite structure multi-activités, jeu à ressort et banc. Mathieu Bonnefoy prend la parole et regrette que ce genre de projet soit aussi rapidement monté. Il propose de créer une commission spécifique pour ce projet et de prendre le temps de la réflexion car les jeux seront implantés pour plusieurs années. Il souhaite notamment une réflexion sur un espace de jeu pour les ados sur le Vieux Bourg. Les autres

conseillers sont d'accord. La demande de subvention sera déposée en l'état mais rien n'empêche de modifier le contenu dans la limite du montant validé.

Dans l'idée de rénover l'année prochaine l'école, il n'y aura pas de demande de subvention déposée auprès de la région pour les parcs afin de maximiser les chances d'en obtenir pour la rénovation de l'école dont le coût des travaux est actuellement estimé à 150 000 € HT (études en cours).

- **Toiture clocher église du bourg des Moulins** : Plusieurs ardoises se sont décrochées de la toiture du clocher de l'église du bourg des Moulins. L'entreprise Beaufiles qui est intervenue sur la toiture de l'église du Vieux Cherier l'année passée nous a établi un devis à 2 975 € HT (suivi de la toiture + gouttières + réparations avec nacelle). Proposition : demande de subvention de 80% soit 2 380 € sur l'enveloppe solidarité du département. Acceptée à l'unanimité.

► **PERSONNEL : demande de renouvellement du contrat Parcours Emploi Compétences (PEC)** : Le contrat PEC de Jean-Noël VITRANT arrive à terme le 18 janvier 2023. Pôle Emploi dispose d'une enveloppe pour renouveler ce genre de contrat sous certaines conditions. Il est proposé de demander le renouvellement du contrat de M. VITRANT aux mêmes conditions qu'aujourd'hui - en 26 h hebdomadaire avec une aide de l'état de 80% - en tant qu'agent technique polyvalent en renfort des cantonniers. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

► **CANTINE** : Le collège Le Breuil qui nous fournit les repas de cantine nous informe d'une augmentation des tarifs de cantine au 1er janvier 2023. Il convient donc de revoir le prix des repas facturés aux parents. L'intendance du collège nous informe également des tarifs pour les employés et enseignants.

Quotient familial	Prix du repas de cantine facturé
Egal ou inférieur à 700€	0€80
De 701€ à 950€ inclus	1€00
Au delà de 950€	4.05€ au ticket ou 3.79€ en permanent (selon évolution des prix pratiqués par notre fournisseur - collège Le Breuil)
Surveillants - assistants éducation - personnels cat C - agents et contrats aidés	2€95
Tarif 1 personnel indice < 465	4€05
Tarif 2 personnel indice > 465	4€60
Tarif 3 hôte de passage	5€50

► **ATELIER DES CANTONNIERS : isolation du toit - délibération modificative (DM)** : La toiture de l'atelier des cantonniers n'est pas isolée. Cela engendre des difficultés : produits qui gèlent, atelier très froid en hiver...

Au vu de l'augmentation des tarifs des matériaux annoncée pour le 1er janvier 2023, les matériaux nécessaires pour les travaux d'isolation ont été commandés. Afin de pouvoir régler la facture de 3 441.65 € TTC, une DM est nécessaire, acceptée à l'unanimité.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

* **nombreuses dégradations à la salle des fêtes** : Séverine Pras prend la parole. Depuis plusieurs mois, de nombreuses dégradations ont été constatées à la salle des fêtes. Elle a fait venir les gendarmes le jeudi 15 décembre pour faire constater le dernier bris de vitre et a déposé plainte pour l'ensemble des dégâts commis dernièrement. Ce sera désormais systématiquement le cas à chaque dégradation commise et constatée sur des biens communaux.

Face à ces problèmes elle s'est renseignée sur les différents systèmes de surveillance existants : l'appareil photo à déclenchement automatique et la caméra de vidéosurveillance. Suite aux discussions, Séverine Pras continue ses recherches bien que pour le moment le sentiment général soit de ne pas recourir à ce genre de système notamment parce que le coût est trop élevé face aux enjeux et dégâts commis.

DÉMISSION D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE :

Suite à un déménagement de la région, Stéphanie MONTEGUT, conseillère municipale, a décidé de donner sa démission. Bonne continuation à elle et sa famille dans les Charentes !

NOM DES HABITANTS DE CHERIER :

Suite au vote proposé aux habitants pour choisir le nom des habitants de la commune, c'est le gentilé "**Chérois/Chéroise**" qui a été retenu ! 54 réponses ont été reçues, 50 votes pour ce vocable.

VIE DE LA COMMUNE

- ÉTAT CIVIL :

- décès de Maurice VALLAS de la Murette, le 17 décembre 2022
- décès de Bénédicte COTE veuve GODARD du Bouchet, le 27 décembre 2022
- décès de Marie GONIN veuve POLICON du Bouchet, le 17 janvier 2023

- **ÉCOLE** : Suite à plusieurs arrêts maladie de l'ATSEM, Aurélie Mivière (cantine et ménage), Sylvia Bastian (garderies et cantine) et Julie Ecard (secrétaire de mairie) ont assuré le remplacement de l'agent au pied levé afin de permettre la continuité et la qualité des services scolaires et périscolaires. Le conseil municipal tient à les remercier pour leurs disponibilités et leurs flexibilité, le conseil souhaite également un bon rétablissement à l'ATSEM.

- **FIN DU CONTRAT AIDÉ** : Le contrat aidé de Jean-Noël VITRANT, agent technique en soutien des cantonniers a pris fin le 18 janvier 2023. Il n'a pas pu être renouvelé. Bonne continuation à Jean-Noël !

INFO DIVERSES

- **AVIS DE RECHERCHE ! ANCIENNES PHOTOS DE CHERIER** : Afin de constituer un fonds d'archives et dans le but de réaliser un album photos de la commune pour les jeunes et futures générations, la mairie recherche d'anciennes photos de la commune notamment des moulins tous disparus aujourd'hui. Si vous possédez ce genre de clichés ou cartes postales dans vos cartons, vous pouvez les apporter à la mairie où Julie les scannera et vous les rendra immédiatement. Merci à tous !

- **ÉLAGAGE DES LIGNES ÉLECTRIQUES** : Opération d'élagage des arbres à proximité des ouvrages de distribution haute tension par Enedis à partir de janvier. Les travaux seront réalisés par la société JA ELAGAGE-TFPB (04 77 52 09 06 / contact@tfpb.fr) qui est susceptible de circuler dans les parcelles agricoles non-closes et non bâties.

- **SÈCHERESSE TERRES AGRICOLES** : La liste des parcelles ayant fait l'objet d'un dégrèvement au titre de la sécheresse 2022 est consultable en mairie.

- **LA TUILLÈRE - NOUVEAU MARCHÉ HEBDOMADAIRE** : Tous les samedis matins de 10h30 à 12h30 au dessus de la salle des fêtes, producteurs locaux.

- **ROUTE BARREE - TRAVAUX RENOUVELLEMENT CABLES ELECTRIQUES AU CAPITAINE** : la circulation sera interdite pendant 4 jours sur la D31 au niveau de l'embranchement pour rejoindre le hameau du Capitaine, durée d'intervention de 4 jours sur la période du 13 février au 6 mars 2023.

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** : Voici la balade que l'association des Chemins de Traverse propose pour **samedi 4 février** à tous les marcheurs intéressés (ouvert à tous les intéressés, pas de cotisation, pas d'inscription, rien à payer) : boucle de 9 Km ou 11,5 Km, suivant l'enneigement, avec un dénivelé de 300 ou 350 m, au départ de Moulins-Cherier, par Bonnabaud, Crezoilles, le plateau des Pras, les Essarts, la route Napoléon. Prévoir des bottes de neige. **Rendez-vous devant la mairie de Moulins-Cherier à 13H30.**

La balade du 4 mars n'aura pas lieu, elle sera remplacée par une opération bénévole : "**réouverture du chemin du Marais Randon**" le **samedi 11 mars après-midi** (apporter sécateur, gants rosiers, pioche,élagueuse, bottes). Un goûter sera offert aux participants.

* **SOU DES ÉCOLES** : Pour la toute première fois, le Foyer Rural et le Sou des écoles ont uni leurs forces pour organiser un marché de Noël qui a eu lieu le vendredi 9 décembre dernier. Merci à tous les participants et tous les bénévoles pour cette très chouette soirée. Cette manifestation a permis de récolter 478 € de bénéfices qui permettront de financer, entre autres, les prochaines sorties scolaires de nos enfants.

A vos agendas : **Soirée repas à la salle des fêtes (sur place ou à emporter) le vendredi 31 mars.** Détails à suivre ...

* **DON DU SANG :**

83 personnes se sont présentées à notre collecte du 17 janvier à Villemontais pour 80 dons. Un grand remerciement à ces généreuses personnes qui ont permis de sauver jusqu'à **3 vies**. La collation qui a suivi le don était accompagnée d'une délicieuse soupe de potiron confectionnée par Christine Néron.

Nous rappelons notre prochaine collecte qui aura lieu le **mardi 4 avril 2023** à la salle des fêtes des Moulins à partir de 16h. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles, seulement quelques heures le jour de la collecte suffisent, renseignez-vous auprès de la mairie qui vous donnera les coordonnées des membres du bureau de l'association.

Notre assemblée générale est prévue le **dimanche 16 avril à 10h.**